



République Tunisienne  
Ministère des Affaires Culturelles  
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes

AVIS d'Appel d'offre National à procédures simplifiées  
N.02/2023 (Deuxième Appel : remplace l'avis publié le 10/08/2023)  
Cahiers des charges actualisés  
OBJET

**ÉTUDES SPECIFIQUES DE RENOVATION MUSEOGRAPHIQUE  
DU MUSEE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PALAIS ENNEJMA EZZAHRA**  
Désignation d'un bureau d'études ou d'un groupement (bureaux d'études/experts)

دراسة متحفية لإعادة تأهيل متحف الآلات الموسيقية بقصر النجمة الزهراء  
تعيين مكتب تصميم أو مجمع مكاتب تصميم / خبراء

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes, Ennejma Ezzahra, domicilié, sis au 8, rue du 2 Mars 1934, Sidi Bou Said. Tunis (ci-après le CMAM) se propose de lancer un appel d'offre National à procédures simplifiées qui a pour objet le projet suivant:

**ÉTUDES SPECIFIQUES DE RENOVATION MUSEOGRAPHIQUE DU MUSEE DES INSTRUMENTS DE  
MUSIQUE AU PALAIS ENNEJMA EZZAHRA**

Désignation d'un bureau d'études (ou d'un groupement bureaux d'études/experts)

Le projet consiste à revoir l'aménagement du musée des instruments de musique et de ses annexes, dans le but de créer une nouvelle répartition spatiale de cet ensemble pour une meilleure utilisation de l'espace et la création de conditions d'exposition qui s'alignent aux standards internationaux. Il s'agit, dans le cadre de ce projet d'études, de revoir l'approche muséographique du musée des instruments de musique et de ses annexes et de réaliser les missions décrites dans les cahiers de charge de l'appel d'offre à procédures simplifiées. **Les soumissionnaires peuvent télécharger les cahiers des charges gratuitement à travers le site : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) code institution "Ennejma Ezzahra" ou le site officiel du CMAM : [www.cmam.tn](http://www.cmam.tn)**  
**La participation à l'Appel d'Offres National à procédure simplifiée est ouverte à tous les soumissionnaires qui sont inscrits au système d'achat public en ligne TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique.**

Ne peuvent participer au présent Appel d'Offres à procédure simplifiée que :

Les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études, les experts ou groupement d'experts Tunisiens spécialisés dans l'activité et agréés et ayant les compétences requises dans le domaine des études du présent projet et définies dans les cahiers des charges. Lorsque le groupement d'experts se groupe pour présenter une soumission commune, aucun membre du groupement ne peut faire partie d'un autre groupement ni présenter une offre distincte pour son propre compte.

L'offre doit présenter l'acte du groupement dûment signé par tous les membres du groupement et précisant notamment le mandataire et les experts constituant le groupement, ainsi que les profils qui vont être mis à la disposition du projet.

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir au CMAM sous pli fermé portant le numéro de l'Appel d'Offres et son objet et la mention « ne pas ouvrir », et ce par courrier recommandé ou par poste ou remise directement au Bureau d'Ordre (contre décharge), au nom de :

Madame la directrice générale  
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes  
Ennejma Ezzahra - Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars 1934 - 2026  
Sidi Bou Saïd - Tunisie

**ÉTUDES SPECIFIQUES DE RENOVATION MUSEOGRAPHIQUE DU MUSEE DES INSTRUMENTS DE  
MUSIQUE AU PALAIS ENNEJMA EZZAHRA**

Désignation d'un bureau d'études (ou d'un groupement bureaux d'études/experts)

**La date limite de réception des offres est fixée au Mardi 14 Novembre 2023 à 10H00.** Seul le cachet du bureau d'ordre central du CMAM fait foi pour la partie envoyée hors ligne. La séance d'ouverture des offres sera tenue **le Mardi 14 Novembre 2023 à partir de 12H00.**